



Critérium Fédéral Les féminines en compétition...

MAJ du 13.09.2018

MAJ du 07.11.2018

Toutes les féminines licenciées dans l'Oise **sans limite de points**, peuvent choisir de participer pour la saison entière :

- Soit dans le CF classique féminin. Dans le tableau régional de leur catégorie avec une accession possible en N2 puis N1. Le premier échelon reste le niveau départemental mais le nombre de joueuses inscrites depuis des années étant inférieur au nombre de qualifiées pour le niveau régional, l'accession est automatique.
- Soit dans le CF départemental masculin et dans ce cas il n'y a pas d'accession au niveau régional. Si une féminine termine 1^{ère} dans la première division de sa catégorie, elle peut accéder à la catégorie supérieure si celle-ci existe au niveau départemental :
 - En poussins, benjamins, minimes et cadets, elle accède à la D1 de la catégorie immédiatement supérieure,
 - En juniors, elle accède à la division des seniors la plus élevée dont la moyenne du nombre de points des participants est inférieure au nombre de points de sa licence,
 - En seniors, elle accède à la division supérieure (au maximum la D1) si celle-ci existe.

Dans les deux cas, l'inscription s'effectue par SPID, Espace « Mon Club » (<http://www.fft.com/monclub>).

Par défaut, les féminines sont inscrites au niveau régional. Si elles ne souhaitent pas participer à ce niveau, elles doivent le signaler en envoyant un message au secrétariat de la Ligue (contact@liguehfft.fr) lors de leur inscription. Elles participeront à l'échelon départemental avec les garçons de leur catégorie.

Toutes les divisions départementales masculines seront donc mixtes, les montées et descentes se faisant selon le règlement en cours.